COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI, LE 25 NOVEMBRE 2025 – 19H
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340, RUE SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett	Z	Pam Gougeon	Z
Claire Beaubien	Z	Sarah Langlois	Z
Sandra Finlay	Z	Eliza McKnight	Z
Richard Gagnon	Z	Jody Murray	Z
Richard Gosselin	A	**COMITÉ DES DIRECTEURS**	
Gary Holliday	Z	Shawn Champigny – Secrétaire général	P
Joy Humenuik, vice-présidente	Z	Kandy Mackey – Directrice générale	P
Shawn Jersey (départ à 19h30)	Z	Sophie Leduc – Directrice générale adjointe et directrice des services financiers	Z
Mary-Ellen Kirby	Z	Caroline Dufresne – Directrice des ressources humaines	Z
Jonathan Murray (arrivé à 19h15)	Z	Emmanuelle Gaudet – Directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques	Z
Michael Murray, président	Z	Catherine Canzani – Directrice des services complémentaires	Z
Helene Turgeon	Z	Éric Plante – Directeur des ressources matérielles	Z

ZOOM (Z) – MEMBRES PRÉSENTS (P) – MEMBRES ABSENTS (A)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre la séance à 19h.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR le commissaire M. Murray afin d'adopter l'ordre du jour du 25 novembre 2025, tel que déposé avec les ajouts/retraits suivants :

9.3.1.1 Rapport de l'auditeur Shawn Frost de Raymond Chabot Grant Thornton;
9.3.1.3 ajout *Drummondville Elementary School* – signataires autorisées;
9.3.1.4 Certificat d'attestation de fonctions et de signatures à inverser avec le point **9.3.1.5** – Commission scolaire Eastern Townships (CSET) – Cadre Marge de crédit du fonds de financement (MC).

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 OCTOBRE 2025

Résolution N° CSET 25-11-20
Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu le 28 octobre 2025

ATTENDU qu'une copie des minutes de la réunion du 28 octobre 2025 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Jody Murray de dispenser le secrétaire général de la lecture des minutes et d'approuver les minutes de la réunion du 28 octobre 2025, tel que modifiées :

Reconnaissance de l'excellence de la réunion du Conseil des commissaires du 28 octobre 2025 : Section Knowlton Academy marche pour la vérité et la réconciliation : corriger sentier *Ferry trail* à *Fairy trail*.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

T. Croteau
Président de l'*ATA* : En ce qui concerne le rapport financier audité, la plupart des commissions scolaires le publient sur leur site web. La CSET fera-t-elle de même ?

M. Murray
Président de la CSET : La question a été transmise à la directrice financière, M^{me} Sophie Leduc, qui a confirmé que les rapports sont disponibles en ligne dans les rapports annuels de la commission scolaire.

Peter Maingot
Représentant de l'*ATA* : Financement public : est-il possible de clarifier le budget utilisé pour financer les Chromebooks? S'agit-il d'un financement direct de la CSET ou d'une subvention gouvernementale?

M. Murray
Président de la CSET : Une allocation a été accordée pour les Chromebooks.

Peter Maingot
Représentant de l'*ATA* : Qu'en est-il des budgets locaux?

M. Murray
Président de la CSET : Nos budgets sont répartis et alloués en fonction des besoins.

T. Croteau
Président de l'*ATA* : Quels sont les critères réels permettant de déterminer les jours de neige?

M. Murray
Président de la CSET : La décision est prise de manière centralisée et non pas au niveau de l'école. Les critères sont principalement liés à la sécurité. Nous veillons à ce que nos autobus puissent circuler sans danger dans des conditions défavorables. Nous tenons également compte des conditions météorologiques très variables sur l'ensemble de notre territoire. Une journée de neige peut être décrétée pour des raisons de sécurité dans la partie sud-est du territoire, alors que la situation peut être très différente dans la partie est. Ce n'est jamais une décision facile à prendre. Nous accordons toujours la priorité à la sécurité. Notre calendrier prévoit chaque année des jours de neige.

Peter Maingot
Représentant de l'*ATA* : En termes de budget, les fonds sont-ils retenus et, si oui, pourquoi?

M. Murray
Président de la CSET : Nous avons rencontré des difficultés budgétaires depuis le début de l'année scolaire. Le budget est très serré. Nous faisons de notre mieux pour allouer les fonds le plus rapidement possible. Nous faisons ce que nous pouvons avec les informations dont nous disposons depuis l'adoption du budget lors de la dernière réunion. Il a été spécifié qu'aucun fonds n'est retenu par la commission scolaire. La majeure partie du budget est allouée aux salaires. Nous devons faire preuve de prudence dans la situation actuelle.

T. Croteau
Président de l'*ATA* : Projet de loi 59 : La CSET est la seule commission scolaire qui ne dispose pas d'un comité. Les commissaires en sont-ils conscients?

M. Murray
Président de la CSET : Il existe différentes interprétations quant à l'application ou non. Ce point a été débattu lors d'une réunion précédente.

T. Croteau
Président de l'*ATA* : Le projet de loi 59 n'est pas lié au Code d'éthique. Rien n'est en place et nous sommes maintenant à la fin novembre. Les enseignants affirment que les actes de violence sont en hausse. Les commissaires en sont-ils conscients?

M. Murray
Président de la CSET : La question a été prise en délibéré.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Le Président, M. Murray, a invité les commissaires suivants à présenter le prix d'excellence du 28 octobre 2025 :

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et les cadres supérieurs de la Commission scolaire Eastern Townships aimeraient signaler ce qui suit :

NORTH HATLEY ELEMENTARY SCHOOL – APPRENDRE LA DÉMOCRATIE DE MANIÈRE CONCRÈTE

Commissaire C. Beaubien : La classe de 6e année a appris tout ce qu'il faut savoir sur le fonctionnement de la politique locale et des systèmes électoraux. Le 30 octobre 2025, elle a eu la chance d'accueillir les deux candidats à la mairie et plusieurs conseillers municipaux pour une séance de questions-réponses à la fois informative et divertissante. La participation a été excellente et les élèves ont pu découvrir de manière passionnante comment fonctionne la démocratie! Le 31 octobre 2025, la classe participera à une simulation d'élection, au cours de laquelle les élèves voteront pour le candidat qu'ils estiment devoir devenir le prochain maire de North Hatley.

ACES – SIMULATION ÉLECTORALE DE LA MAIRIE

Commissaire C. Beaubien : Au début du mois de novembre, les élèves de *Ayers Cliff Elementary School* ont participé à une simulation d'élection scolaire. Cette activité interactive leur a permis de découvrir le processus électoral et d'apprendre l'importance de la démocratie locale. Les élèves ont participé activement à chaque étape, du vote à la réflexion sur le processus démocratique, ce qui leur a permis d'approfondir leur compréhension de l'engagement civique de manière amusante et significative. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette simulation. Quelle expérience incroyable pour nos élèves!

CÉLÉBRATION DU JOUR DU SOUVENIR DANS L'ENSEMBLE DE LA CSET

Commissaire M. E. Kirby : Ce mois-ci, à l'occasion du jour du Souvenir, les élèves du primaire et du secondaire ont choisi de rendre hommage à cette journée importante. Dans toute la CSET, les élèves, le personnel et les communautés se sont réunis à travers des cérémonies, des réflexions, des œuvres d'art et des initiatives locales qui ont mis en évidence nos valeurs communes de gratitude, de respect et de souvenir. Les élèves qui ont délivré des messages en anglais et en français ont reflété l'esprit qui rend notre communauté unique et nous ont rappelé la force de nos communautés et l'importance de se souvenir d'où nous venons. Chaque activité a aidé nos élèves à comprendre l'importance du service et du sacrifice.

Merci à tout le personnel qui a organisé, guidé et soutenu ces commémorations, ainsi qu'aux membres des Forces armées canadiennes qui se sont joint à nos écoles pour partager leurs histoires et leur expérience.

SAWYERVILLE

PARKVIEW
E.BATES
H.WELLS
A.JERMY
C.NADEN
J.F.KING
H.COX
L.W.H.TARRANT
L.W.WHITEHEAD
W.E.SHEDRICK
K.D.C.HUSBAND
P.O.PERRIER
A.GOSSELIN
N.TURCOTTE
J.DOLPHIN
THEIR GLORY SHALL NEVER FADE
IN MEMORIAM
OUR BOYS
1914-18
NOS FILS
LEUR GLOIRE DEMEURERA
1939

6. AFFAIRE DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a eu aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

Le secrétaire général, S. Champigny a présenté les résolutions suivantes :

7.1 Résolution Nº CSET 25-11-21
Plan triennal d'affectation et de destination des immeubles – Actes d'établissement 2026-2027

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday d'approuver le Plan triennal d'affectation et de destination des immeubles – Actes d'établissement 2026-2027.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Résolution Nº CSET 25-11-22
Structure des comités

ATTENDU que l'article 193.1 de la loi sur l'instruction publique (LIP) exige que le Conseil des commissaires établisse les comités suivants :

- ✓ un comité de gouvernance d'éthique;
- ✓ un comité de vérification; et
- ✓ un comité de ressources humaines.

ATTENDU que l'article 185 de la LIP exige que chaque commission scolaire établisse un comité consultatif sur les services aux élèves handicapés et aux élèves ayant des problèmes d'adaptation ou de troubles d'apprentissage;

ATTENDU que l'article 188 de la LIP exige que chaque commission scolaire qui assure le transport des élèves constitue un comité consultatif sur le transport, dont la composition et le fonctionnement doivent respecter les normes établies par règlement gouvernemental;

ATTENDU que l'article 193.1 de la LIP stipule que le Conseil des commissaires peut créer d'autres comités pour l'aider dans l'exercice de ses fonctions ou dans l'examen de questions particulières;

ATTENDU qu'à la suite de discussions, la Commission scolaire Eastern Townships veut ajouter des comités supplémentaires, notamment un pour les communications et un autre pour les services éducatifs;

ATTENDU que chacun des comités devra élire un président;

ATTENDU que le président de la commission scolaire fait déjà partie du comité exécutif (LIP article 179);

ATTENDU qu'au moins un commissaire représentant les parents doit faire partie du comité exécutif (LIP article 179);

ATTENDU que si aucun commissaire représentant les parents n'a été élu à la présidence d'un comité consultatif, un commissaire représentant les parents doit être élu par ses pairs pour faire partie du comité exécutif (LIP article 179);

ATTENDU que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit de deux (2) ans (LIP article 179);

ATTENDU que les comités consultatifs des communications et des transports avaient la même présidente pour l'année scolaire 2024-2025;

ATTENDU que les présidents des comités consultatifs ont été modifiés en date du 26 août 2025 comme suit :

Nom des commissaires	Titre
Michael Murray	Président de la commission scolaire
Joy Humenuik	Présidente – Comité consultatif de vérification
Jody Murray	Présidente – Comité consultatif de communications
Mary Ellen Kirby	Présidente – Comité consultatif des services éducatifs
Gordon Barnett	Président – Comité consultatif de la gouvernance et d'éthique
Claire Beaubien	Présidente – Comité consultatif des ressources humaines
Helene Turgeon	Présidente – Comité consultatif des transports

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire P. Gougeon que le comité exécutif soit composé des présidents élus des comités consultatifs, y compris le président de la commission scolaire et d'au moins un commissaire représentant les parents comme mentionné ci-haut pour l'année scolaire 2025-2026 en date du 26 août 2025.

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS

8.1 Rapport de la directrice générale

La directrice générale, K. Mackey a signalé ce qui suit :

The Director General, K. Mackey reported the following:

Le mois de novembre a été particulièrement chargé et productif pour la CSET. Avec la fin du trimestre, nos équipes scolaires ont terminé les bulletins scolaires et ont eu des conversations importantes avec les parents au sujet des progrès de chaque enfant. Cette période est toujours une occasion précieuse de renforcer le partenariat entre l'école et la maison.

Nous avons également eu la chance d'accueillir **Hannah Beach** en personne cette semaine. Elle travaille avec l'ensemble du personnel et des administrateurs de nos écoles et centres. L'objectif de nos journées pédagogiques réservées par le conseil d'administration est d'offrir des occasions significatives de développement professionnel, et son travail s'inscrit parfaitement dans notre approche développementale,

l'un des quatre piliers fondamentaux de notre plan d'engagement envers la réussite. Nous sommes également heureux d'offrir une séance pour les parents avec Hannah Beach au début du mois de décembre.

Mises à jour administratives

Sur le plan financier, nous sommes heureux d'annoncer des **résultats financiers équilibrés pour 2024-2025**, surtout après une année mouvementée en termes de budgets.

De plus, le **rapport du protecteur de l'élève** a récemment été communiqué aux commissions scolaires et aux centres de services scolaires, et vous recevrez une présentation de ce rapport lors de notre réunion du Conseil en janvier. Il convient de retenir que, dans la plupart des cas, la CSET est en mesure de traiter les préoccupations et les plaintes de manière à parvenir à une résolution et à une compréhension mutuelle. Cela reflète le professionnalisme, la bonne foi et l'esprit de collaboration de nos équipes.

Enfin, notre administration se concentre désormais sur la préparation du **rapport annuel 2024-2025**, qui mettra en évidence nos réussites et les domaines dans lesquels nous devons encore progresser. Ce rapport sera présenté lors de la prochaine réunion du Conseil.

À venir

Malgré les difficultés que rencontre actuellement le secteur de l'éducation dans toute la province, nos écoles et nos centres continuent de se concentrer sur ce qui compte le plus : nos élèves. À l'approche du mois de décembre, un mois plein d'énergie et d'anticipation, je tiens à remercier notre personnel et les parents bénévoles pour les nombreuses expériences enrichissantes qu'ils contribuent à créer pour les élèves pendant ces dernières semaines avant le congé des fêtes.

Même s'il est peut-être un peu tôt pour le dire, vous êtes le premier groupe à qui je souhaite ceci : je vous adresse à tous mes vœux les plus chaleureux pour de merveilleuses fêtes de fin d'année.

Votre directrice générale,

Kandy Mackey

8.2 Rapport du président

Le président du conseil des commissaires, M. Murray n'avait rien de nouveau à signaler.

9. RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, le commissaire M. Murray a mentionné que les sujets abordés à la réunion du comité exécutif seront également adressés à la réunion du Conseil des commissaires ce soir.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, commissaire G. Barnett a présenté la résolution suivante :

9.2.1 Résolution Nº CSET 25-11-23
Délégation de pouvoirs à la direction générale, nomination des administrateurs

ATTENDU qu'il existe des postes de directions vacants;

ATTENDU que certains postes administratifs doivent être comblés avant la prochaine séance du Conseil des commissaires qui aura lieu le 27 janvier 2026;

ATTENDU que la nomination des administrateurs est habituellement faite par le Conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett de déléguer la direction générale le pouvoir de nommer les administrateurs conformément à la structure administrative pour l'année scolaire 2025–2026 afin d'assurer la continuité et l'efficacité des opérations, à compter du 26 novembre 2025 au 26 janvier 2026.

Adoptée à l'unanimité

Le président a également mentionné les sujets discutés à la réunion du 18 novembre 2025 :

- Rapports des comités consultatifs;
- Gouvernance de la CSET – règles de conduite;
- Délégation de pouvoirs – nomination des administrateurs;
- Mandat du comité de travail, mise à jour des règlements administratifs et des politiques.

La date de la prochaine réunion est prévue pour le 20 janvier 2026.

9.3 Comité consultatif de vérification (audit)

9.3.1 Finances :

Le président de la CSET a invité l'auditeur de Raymond Chabot Grant Thornton Shawn Frost de présenter son rapport :

9.3.1.1 Rapport de l'auditeur

L'auditeur de Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT), Shawn Frost a présenté le rapport de l'auditeur pour les états financiers de l'exercice se terminant le 30 juin 2025. Le Conseil des commissaires a reçu le rapport de l'auditeur déposé :

- Comme en 2024, une réserve a été constituée en raison d'une obligation. Les immobilisations sont conformes aux normes. Nous prévoyons ces coûts dans les livres comptables. Aucun autre problème n'a été constaté. L'audit s'est révélé sans réserve.

- Bilan – trésorerie de 1,5 million, passif de 337 millions de dettes avec créances. Différence = rétrocessions. Accumulation de 293 000 $au fil des ans.
- Aucune erreur significative à signaler. Importance relative de 572 000 $. Salaires à payer des exercices précédents.
- Contrôles internes. *IT DOFIN/AVANT GARDE* ne sont pas les normes de bonnes pratiques en matière de mots de passe. Au cours des années précédentes, trop de rôles administratifs dans le système comptable.
- Rapport d'audit – écart de 9 300 $. En ce qui concerne les transactions avec des parties liées, trois (3) membres n'ont pas rempli le formulaire à temps, ce qui pourrait poser un problème de délai.
- Dossiers des élèves – les écoles primaires et secondaires ainsi que les établissements d'enseignement continu disposent de six (6) dossiers qui ne sont pas comparables, mais aucune erreur significative n'a été constatée dans les dossiers des élèves.

La présidente du comité de vérification, commissaire J. Humenuik a présenté les résolutions suivantes :

9.3.1.2 Résolution Nº CSET 25-11-24
États financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

ATTENDU que l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique exige que les activités financières des commissions scolaires fassent l'objet d'une vérification annuelle;

ATTENDU que la directrice générale a publié un avis public des états financiers dans deux journaux locaux le 5 novembre 2025;

ATTENDU que les vérificateurs externes ont déposé leur rapport à la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire H. Turgeon que les états financiers pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025 soient reçus tels que déposés et présentés.

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.3 Résolution Nº CSET 25-11-25
Butler Elementary School – Signataires autorisés

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a désigné la Banque Nationale pour fournir des services bancaires;

ATTENDU que l'offre acceptée reçue de la Banque Nationale comprend également des services bancaires pour les écoles et les centres de la CSET;

ATTENDU que la Banque Nationale exige les noms des représentants autorisés à signer les documents bancaires au nom des écoles et des centres de la CSET;

ATTENDU que de nouvelles affectations ont changé les représentants autorisés à signer pour *Butler Elementary School*;

ATTENDU que seules les personnes mentionnées ci-dessous sont autorisées à signer pour leur école respective;

IL A ÉTÉ PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que les personnes suivantes soient autorisées à signer des documents bancaires au nom de leurs écoles respectives :

Butler Elementary School Christopher Morgan
Patricia Mosher
Cheryl Spratt

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.4 Résolution Nº CSET 25-11-26
Commission scolaire Eastern Townships – Cadre Marge de crédit du fonds de financement (MC)

ATTENDU que conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), la Commission scolaire Eastern Townships (l' « Emprunteur ») souhaite instituer un régime d'emprunts, lui permettant d'effectuer des emprunts par marge de crédit auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement et en établir les caractéristiques et limites;

ATTENDU que, sous réserve de l'obtention des autorisations requises pour emprunter, ce régime d'emprunts permettra à l'Emprunteur de financer ses projets d'investissement, qu'ils soient ou non subventionnés par le gouvernement du Québec, incluant les projets sous la responsabilité de la Société québécoise des infrastructures (les « Projets »);

ATTENDU que le montant des emprunts à contracter en vertu de ce régime d'emprunts ne devra pas excéder les montants prévus aux autorisations données de temps à autre, pour chacun des Projets, par le ministre de l'Éducation, conformément à la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3) et à la Loi sur l'administration financière;

ATTENDU que les Projets pour lesquels l'Emprunteur bénéficie d'une subvention du gouvernement du Québec sont financés uniquement auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

ATTENDU que le financement temporaire des Projets de l'Emprunteur, sous la responsabilité de la Société québécoise des infrastructures (SQI), est initié par cette dernière et, à la demande de la SQI, périodiquement transféré auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, au nom de l'Emprunteur;

ATTENDU qu'il est opportun, à cet effet, d'autoriser ce régime d'emprunts et d'en approuver les caractéristiques et les limites;

ATTENDU que, conformément au premier alinéa de l'article 83 de la Loi sur l'administration financière, l'Emprunteur souhaite, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'approuver les conditions et les modalités des emprunts soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU que, en vertu du deuxième alinéa de l'article 83 de cette loi, malgré le premier alinéa, lorsqu'il s'agit d'effectuer un emprunt à court terme ou par marge de crédit, le pouvoir peut être exercé par un membre du personnel autorisé par l'organisme, pouvant agir seul;

ATTENDU qu'il y a lieu de reconduire toute convention de marge de crédit conclue entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

IL EST EN CONSÉQUENCE RÉSOLU :

1. **QUE**, sous réserve des autorisations requises du ministre de l'Éducation, l'Emprunteur soit autorisé à instituer un régime d'emprunts, lui permettant d'effectuer des emprunts par marge de crédit auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

2. **QUE** ce régime d'emprunts permette à l'Emprunteur de financer ses projets d'investissement, qu'ils soient ou non subventionnés par le gouvernement du Québec, incluant les projets sous la responsabilité de la Société québécoise des infrastructures (les « Projets »), selon les caractéristiques et les limites suivantes :

   a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 637-2023 du 29 mars 2023, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;

   b) les emprunts par marge de crédit seront réalisés en vertu de la convention de marge de crédit conclue avec le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, conformément aux conditions et aux modalités qui y sont établies ou de convention de marge de crédit à conclure;

   c) le montant des emprunts effectués par marge de crédit, pour chaque Projet, ne devra, en aucun temps, excéder les montants prévus aux autorisations données de temps à autre par le ministre de l'Éducation.

3. **QU'**aux fins de déterminer le montant des emprunts auquel réfère le paragraphe 2c), il ne soit tenu compte que du solde des emprunts en cours et non encore remboursés contractés auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour chacun des Projets;

4. **QUE** les Projets pour lesquels l'Emprunteur bénéficie d'une subvention du gouvernement du Québec soient financés uniquement auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

5. **QUE** le financement temporaire des Projets de l'Emprunteur, sous la responsabilité de la Société québécoise des infrastructures (SQI), soit, à la demande de cette dernière, périodiquement transféré auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, au nom de l'Emprunteur;

6. **QUE**, conformément à la convention de marge de crédit, l'Emprunteur soit autorisé, sauf pour les Projets sous la responsabilité de la SQI, à remettre au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, une confirmation de transaction pour constater chaque emprunt ou chaque remboursement de capital ou d'intérêt sur la marge de crédit;

7. **QUE** la directrice générale, la directrice générale adjointe, ou le président de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soit autorisé, pour et au nom de l'Emprunteur, à signer en vertu du présent régime d'emprunts toute convention de marge de crédit, à consentir à tout ajout ou modification à cette convention non substantiellement incompatible avec les dispositions des présentes et à poser tous les actes et à signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux emprunts par marge de crédit;

8. **QU'**en plus des dirigeants autorisés au paragraphe précédent, la directrice générale adjointe, l'analyste, ou l'agente de gestion financière de l'Emprunteur, soient autorisés, pour et au nom de l'Emprunteur, à signer en vertu du présent régime d'emprunts toute confirmation de transaction nécessaire pour conclure un emprunt par marge de crédit ou effectuer un remboursement sur cette marge;

9. **QUE** la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous leur autorité.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik d'accepter la résolution Commission scolaire Eastern Townships (CSET) – Cadre MC.

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.5 Résolution Nº CSET 25-11-27
Certificat d'attestation de fonctions et de signatures

Relatif à la résolution adoptée par la Commission scolaire Eastern Townships lui permettant d'emprunter auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.

La soussignée, Kandy Mackey, directrice générale de la Commission scolaire Eastern Townships, atteste qu'en date des présentes, les personnes ci-dessous sont titulaires de l'emploi auprès de la Commission scolaire Eastern Townships mentionné à leur nom respectif et que la signature apposée le cas échéant une représentation exacte de celle-ci :

Nom	Titre	Courriel
Elizabeth D. Hamel	Analyste	hamele@etsb.qc.ca
Richard Benoît	Analyste	benoîtr@etsb.qc.ca

Carole Waite	Agent de gestion financière	waitec@etsb.qc.ca
Sophie Leduc	Directrice générale adjointe et directrice des finances	leducs@etsb.qc.ca

Le 25 novembre 2025

Kandy Mackey
Director General

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik d'approuver le Certificat d'attestation de fonctions et de signatures.

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.6 Résolution Nº CSET 25-11-28
Drummondville Elementary School – Signataires autorisées

ATTENDU que la Caisse Desjardins de Drummondville exige les noms des représentants autorisés à signer les documents bancaires au nom de la CSET pour *Drummondville Elementary School*;

ATTENDU que de nouvelles affectations ont changé les représentants autorisés à signer pour cette école;

ATTENDU que seules les personnes mentionnées ci-dessous sont autorisées à signer;

IL A ÉTÉ PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que les personnes suivantes soient autorisées à signer des documents bancaires au nom de leur école :

Drummondville Elementary School Kathleen Harvey
Lucie Mayrand
Kathy Napier

Adoptée à l'unanimité

9.3.2 Ressources matérielles :

Le directeur des ressources matérielles, É Plante a présenté les résolutions suivantes :

9.3.2.1 Résolution Nº CSET 25-11-29
Knowlton Academy – Rénovation de la maçonnerie

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 750 000 $ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme TMA – Travaux de Maintien d'Actif 2024-2025 Mesure : 50627;

ATTENDU que onze (11) compagnies ont récupéré les spécifications du projet après une invitation publique de présenter une soumission;

ATTENDU que neuf (9) soumissions ont été reçues par la Commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure indiquées;

ATTENDU le projet améliorera la durabilité et garantira une solution durable;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 606 673 $ (excluant les taxes) a été reçue de la compagnie *M.C. Rainville Inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, la firme professionnelle assignée *Mire Architecture Inc.* a recommandé la compagnie *M.C. Rainville Inc.* le plus bas soumissionnaire en conformité pour faire le travail au montant de 825 509 $ incluant les taxes et les honoraires professionnels;

ATTENDU qu'une compagnie connue aujourd'hui sous le nom de *M.C. Rainville Inc.* s'est vu accorder le contrat au montant de 825 509 $ incluant les honoraires professionnels et les taxes, pour le projet mentionné ci-haut;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme PAT – Résorption du déficit de maintien des bâtiments patrimoniaux 2019-2020;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon de procéder avec les travaux pour le projet mentionné ci-haut;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que la directrice générale soit autorisée à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence de la directrice générale, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.2 Résolution Nº CSET 25-11-30
Sawyerville Elementary School – Rénovation de la toiture

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 500 000 $ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme RDE – Résorption du déficit 2023-2024 Mesure : 50622;

ATTENDU que quatre (4) compagnies ont récupéré les spécifications du projet après une invitation publique de présenter une soumission pour le projet mentionné;

ATTENDU que trois (3) soumissions ont été reçues par la Commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure indiquées;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 387 750 $ (excluant les taxes) a été reçue de la compagnie *Gagné & Roy inc.*;

ATTENDU que le projet portera sur la préservation et ajoutera un accès sécurisé au toit;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, la firme professionnelle assignée *Archi Tech Design inc.* a recommandé la compagnie *Gagné & Roy inc.* le plus bas soumissionnaire en conformité pour faire le travail au montant de 491 749 $ incluant les taxes et les honoraires professionnels pour le projet mentionné ci-haut;

ATTENDU qu'une compagnie connue aujourd'hui sous le nom de *Gagné & Roy inc.* s'est vu accorder le contrat au montant de 491 749 $ incluant les taxes et honoraires professionnels pour le projet mentionné ci-haut;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. E. Kirby de procéder avec les travaux pour le projet mentionné ci-haut;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que la directrice générale soit autorisée à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence de la directrice générale, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion est prévue pour le 20 janvier 2026.

9.4 Comité consultatif des services éducatifs (*ESAC*)

La présidente de *ESAC*, commissaire M. E. Kirby a présenté la résolution suivante :

9.4.1 Résolution Nº CSET 25-11-31
Critères d'inscription des élèves de la Commission scolaire Eastern Townships pour l'année scolaire 2026-2027

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) n'a pas apporté des modifications à ses critères d'inscription des élèves pour l'année scolaire 2026-2027;

ATTENDU que le comité consultatif des parents, le comité exécutif et les tables de gestion ont été consultés sur ces critères;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. E. Kirby que la CSET approuve les critères d'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire Eastern Townships pour l'année scolaire 2026-2027 (article 239 de la loi sur *l'instruction publique*).

Adoptée à l'unanimité

La présidente a également mentionné les sujets discutés à la réunion du 4 novembre 2025 :

- Mandat des services éducatifs (*ESAC*);
- Critères d'inscription;
- Présentation de la formation continue.

La date de la prochaine réunion est prévue pour le 6 janvier 2026.

9.5 Comité consultatif de communications (*CAC*)

La présidente du *CAC*, commissaire Jody Murray a mentionné les sujets discutés à la réunion du 4 novembre 2025 :

- Capsules de formation du conseil d'établissement;
- COBALT a lancé une nouvelle fonctionnalité pour les retards et les annulations des autobus.

La date de la prochaine réunion est prévue pour le 3 février 2026.

9.6 Comité consultatif des ressources humaines

La présidente du comité consultatif des ressources humaines, commissaire C. Beaubien a mentionné les sujets discutés à la réunion du 4 novembre 2025 :

- Mandat du comité des ressources humaines (*HRAC*);
- Calendrier scolaire;
- Révision de la politique prolongée jusqu'en 2028.

La date de la prochaine réunion est prévue pour le 6 janvier 2026.

9.7 Comité consultatif des transports (*TAC*)

La présidente du *TAC*, commissaire H. Turgeon a mentionné qu'il y aura une rencontre avec le Centre de services scolaire Val-des-Cerfs la semaine prochaine

La date de la prochaine réunion est prévue pour le 6 janvier 2026.

9.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (*SEAC*)

La présidente de *SEAC* et commissaire parent, E. McKnight a mentionné les sujets discutés à la réunion du 12 novembre 2025 :

- Présentation de l'enseignante Audrey Paquette;
- Séance d'information pour les parents présentée par H. Beach;
- Élèves avec un code présenté par C. Canzani.

La date de la prochaine réunion de *SEAC* est prévue pour le 11 février 2026.

10. COMITÉ PARENTAL (*CPC*)

La présidente du *CPC*, commissaire S. Langlois à mentionné les sujets discutés à la réunion du 5 novembre 2025 :

- Critères d'inscription présentés par E. Gaudet;
- Formation du conseil d'établissement – capsules d'informations utiles;
- IA et intimidation;
- Test alerte le 13 novembre 2025;

- Programme international (*ISP*) a besoin de plus de familles d'accueil;
- Nombre record de participants.

La date de la prochaine réunion est prévue pour le 4 décembre 2025.

11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTUDIANTS

La commissaire J. Humenuik, qui représente le comité consultatif des étudiants a signaler ce qui suit :

- Réunion avec les secondaires le 19 novembre 2025 :
  - ✓ Partage d'idées de collecte de fonds et d'autres activités entre écoles;
  - ✓ ACSAQ a demandé que trois (3) élèves soient ajoutés au comité central;
  - ✓ La prochaine réunion est prévue pour le 5 décembre à *MVHS*.
- Réunion avec les écoles primaires le 20 novembre 2025 :
  - ✓ Onze élèves de *ADS*, *DES* et de *St. Francis* sont allés visiter d'autres écoles;
  - ✓ Les élèves ont montré que de grands changements étaient en cours dans leurs écoles respectives;
  - ✓ La prochaine réunion est prévue pour le 10 décembre 2025.

12. L'ACSAQ (QESBA)

Projet de loi 94 :

L'ACSAQ est profondément préoccupée par certaines modifications et par le retard pris dans le processus. Nous espérons nous associer à d'autres institutions. Nous continuons à solliciter des avis juridiques sur la question. Ils ont mis au point un outil de repérage afin d'effectuer des visites dans les commissions scolaires. Nous sommes invités à présenter une demande pour une date qui serait disponible en février 2026. La prochaine réunion de l'ACSAQ aura lieu le 5 décembre 2025. Le sous-ministre adjoint est en congé et une nouvelle intérimaire (Nadine Peterson) a été nommée.

13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Commissaire J. Murray : Visite de portes ouvertes à *MVHS* pour une visite officielle : studio de danse, département des sciences, activités pendant la pause du midi, programme WOTP. J'ai passé un très bon moment. C'était très instructif.

Commissaire M. E. Kirby : CSC d'*Eaton Valley* (*CLC*) : il y a eu de nombreuses visites à la bibliothèque et un programme de conférences données par des vétérans des Hussards de Sherbrooke. Ce fut un projet très intéressant mené pendant l'heure du midi dans les écoles du Haut-Saint-François, avec plusieurs partenaires et bénévoles formés à la cuisine. Un lien vers des informations sur la santé, avec les coordonnées des partenaires, a été distribué. Chapeau à notre coordinatrice! Elle fait un travail remarquable auprès des élèves et de la communauté dans son ensemble.

Commissaire C. Beaubien :

Cénotaph de North Hatley

Jour du Souvenir : chaque classe a lu des poèmes ou récité des textes. Il y a toujours des gens du village qui assistent à cette cérémonie traditionnelle.

Portes ouvertes à *Richmond Regional High School* (*RRHS*)

Certains de leurs programmes s'adressent vraiment aux garçons (et aux filles) : menuiserie, mécanique et métallurgie/soudure. Le comité des parents a également participé à l'accueil des élèves et de leurs parents en leur offrant toutes sortes de cadeaux. Au cours des prochaines semaines, il y aura une visite dans les écoles pour l'atelier du Père Noël (*Santa's Shop*), un concert de Noël et d'autres festivités.

14. CORRESPONDANCE

Aucune.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

T. Croteau
Président de l'*ATA* : Y a-t-il des fonds pour le tutorat dans le budget cette année?

M. Murray
Président de la CSET : Oui, mais le montant pourrait être inférieur à celui des années précédentes.

T. Croteau
Président de l'*ATA* : Communications pour les formations du conseil d'établissement en capsules : il y a une rotation annuelle des membres du conseil d'établissement et ces capsules seront très utiles.

M. Murray
Président de la CSET : Merci. C'est en effet une excellente idée. Il est toujours utile de connaître les pouvoirs d'un conseil d'établissement.

T. Croteau
Président de l'*ATA* : Jours de neige : y a-t-il eu des discussions au niveau des commissaires pour les différents territoires? Des décisions ont-elles été prises pour localiser?

M. Murray
Président de la CSET : Il est très complexe de gérer le transport scolaire et la différenciation organisationnelle avec le peu de personnel administratif dont nous disposons.

16. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion à 20h33.

Shawn Champigny
Secrétaire général
SC/gm
25.11.2025

Michael Murray
Président